

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six le 30 janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation : 23 janvier 2026

Présents – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ-RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Dominique PETITJEAN, Julie GIRARD, adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Josette CHAMBOUX, Italo GARD, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Patrice BOUTHORS, Virginie SUATON, Philipp DALHEIMER, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Michel BREASSON, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Laurent DEMOLIS, Guy LANCON, Hélène LEVA, Jean-Marc LHERMET, Florence PIGNIER, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE, Daniel FAVRE.

Procurations

M. Bruno DUCRET a reçu procuration de M. Guy LANCON
Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de Mme Hélène LEVA
Mme Virginie SUATON a reçu procuration de Mme Florence PIGNIER
Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de Mme Nathalie DETRUCHE
M. Philipp DALHEIMER a reçu procuration de M. Daniel FAVRE

Secrétaire de séance : Monsieur Michel BREASSON

Nombre de conseillers : 27

En exercice	:	27	Pour	:	23
Présents	:	19	Contre	:	1
Votants	:	24	Abstention	:	/

1.1. COMMANDE PUBLIQUE - ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX ÉGLISE

Madame le Maire,

RAPPELLE que le projet de restauration de l'Église Saint-Georges a pour but de préserver et valoriser le patrimoine de la commune mais également d'améliorer la sécurité et la fonctionnalité du bâtiment.

PRECISE que l'avant-projet a été présenté lors du Conseil Privé du 28 novembre 2024 et que le projet a fait l'objet de plusieurs présentations en réunion de commission Aménagement Place de l'Église.

EXPLIQUE les critères de sélection des offres :

- Le critère valeur technique est évalué au vu du cadre du mémoire technique remis et noté sur 60 points
- Le critère prix est noté sur 40 points.

PRECISE qu'au terme de cette consultation, il y a eu pour :

- Lot 1 « Installation de chantier / Maçonnerie / Pierre de taille / Plâtrerie / Peinture » : 2 offres
- Lot 2 « Charpente / Couverture / Zinguerie / Cuivrierie » : 6 offres
- Lot 3 « Menuiserie bois / Métallerie / Parquets » : 3 offres
- Lot 4 « Vitraux » : 1 offre
- Lot 5 « Horloge » : 1 offre
- Lot 6 « Restauration des peintures murales » : 3 offres
- Lot 7 « Électricité CFO-CFA » : 2 offres
- Lot 8 « Chauffage / Ventilation » : 3 offres
- Lot 9 « Géothermie » : 2 offres
- Lot 10 « Chapes d'enrobage pour plancher chauffant à eau chaude » : 6 offres

.../....

	ESTIMATION DCE en € HT	OFFRES LES MIEUX DISANTES		
Liste des lots :	TOTAL	TOTAL HT	TOTAL TTC	Entreprises
Lot 01 INSTALLATION DE CHANTIER - MACONNERIE - PIERRE DE TAILLE - PLATRERIE - PEINTURE	402 500,00	352 617,96	423 141,55	HMR
Lot 02 CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE / CUIVRERIE	86 500,00	81 034,64	97 241,57	VAGANAY
Lot 03 MENUISERIE BOIS - METALLERIE - PARQUETS	175 600,00	195 310,41	234 372,49	Sud France
Lot 04 VITRAUX	19 600,00	28 684,80	34 421,76	Thomas VITRAUX
Lot 05 HORLOGE	10 900,00	7 924,00	9 508,80	S.A.E.
Lot 06 RESTAURATION DES PEINTURES MURALES	129 600,00	87 322,00	104 786,40	ARCAMS
Lot 07 ELECTRICITE CFO/CFA	65 300,00	57 853,60	69 424,32	ELTI SARL
Lot 08 CHAUFFAGE - VENTILATION	117 700,00	106 359,69	127 631,63	BENOIT GUYOT SAS
Lot 09 GEOTHERMIE	75 000,00	77 283,00	92 739,60	DELAVOET ET FILS
Lot 10 CHAPES D'ENROBAGE POUR PLANCHER CHAUFFANT A EAU CHAUDE	6 300,00	4 188,00	5 025,60	SAS BOUJON DENIS
TOTAL HT	1 089 000,00	998 578,10		
TVA 20%	217 800,00	199 715,62		
TOTAL TTC	1 306 800,00	1 198 293,72		

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les dispositions du Code de la commande publique (CCP),

Vu la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique,

Vu le décret 2022-1683 du 28 décembre 2022 portant diverses modifications du Code de la commande publique,

Vu l'avis de la commission Aménagement Place de l'Eglise réunie le 28/08/2025, le 07/03/2025, le 09/12/2024, le 05/12/2024, le 03/10/2024, le 25/07/2024, le 23/05/2024,

Vu la présentation du projet en Conseil Municipal Privé le 28 novembre 2024,

Vu l'extrait du rapport d'analyse ci-joint,

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence en date du 22 octobre 2025 publié sur le support de publication Dauphiné Libéré Edition Haute-Savoie et Savoie, ainsi que sur le profil acheteur de la collectivité (mp74),

Considérant la date limite de remise des offres électroniques fixée initialement au 08 décembre 2025 à 12h00 puis reportée au 12 décembre 2025 à 12h00,

Considérant l'engagement de la procédure de passation du marché public en procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-4 à R2123-7 du CCP,

Considérant la décomposition du marché en 10 lots,

Considérant le rapport d'analyse des offres, établi par la maîtrise d'œuvre selon les critères définis par le règlement de consultation,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

RETIENT le classement de la maîtrise d'œuvre tel que proposé dans le rapport d'analyse des offres.

ATTRIBUE les lots du marché restauration de l'Eglise Saint-Georges aux entreprises suivantes :

- Lot 1 « Installation de chantier / Maçonnerie / Pierre de taille / Plâtrerie / Peinture » : la société HMR pour son offre d'un montant de 352 617,96 euros hors taxes, soit 423 141,55 euros toutes taxes comprises ;
- Lot 2 « Charpente / Couverture / Zinguerie / Cuivrerie » : ANDRE VAGANAY pour son offre d'un montant de 81 034,64 euros hors taxes, soit 97 241,57 euros toutes taxes comprises ;

- Lot 3 « Menuiserie bois / Métallerie / Parquets » : SUD FRANCE pour son offre d'un montant de 195 310,41 euros hors taxes, soit 234 372,49 euros toutes taxes comprises ;
- Lot 4 « Vitraux » : THOMAS VITRAUX pour son offre d'un montant de 28 684,80 euros hors taxes, soit 34 421,76 euros toutes taxes comprises ;
- Lot 5 « Horloge » : la SAE pour son offre d'un montant de 7 924,00 euros hors taxes, soit 9 508,80 euros toutes taxes comprises ;
- Lot 6 « Restauration des peintures murales » : ARCAMS pour son offre d'un montant de 87 322,00 euros hors taxes, soit 104 786,40 euros toutes taxes comprises ;
- Lot 7 « Électricité CFO-CFA » : ELTI SARL pour son offre d'un montant de 57 853,60 euros hors taxes, soit 69 424,32 euros toutes taxes comprises ;
- Lot 8 « Chauffage / Ventilation » : BENOIT GUYOT pour son offre d'un montant de 106 359,69 euros hors taxes, soit 127 631,63 euros toutes taxes comprises ;
- Lot 9 « Géothermie » : DELAVOET ET FILS pour son offre d'un montant de 77 283,00 euros hors taxes, soit 92 739,60 euros toutes taxes comprises ;
- Lot 10 « Chapes d'enrobage pour plancher chauffant à eau chaude » : SAS BOUJON DENIS pour son offre d'un montant de 4 188,00 euros hors taxes, soit 5 025,60 euros toutes taxes comprises ;

AUTORISE Madame le Maire à signer les pièces du marché et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention d'accompagnement financier au titre du contrat de chaleur renouvelable géothermie autorisant la commune à percevoir un financement pour ce projet.

DIT que les crédits sont inscrits au budget.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD



02 FEV. 2026

02 FEV. 2026

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 30 janvier 2026

Le Maire - Catherine BASTARD



Le secrétaire de séance - Michel BREASSON